

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Vendredi 6 Septembre 2019

Présents : J. BOURDERIOUX / S. STOCKER / S. RICAUD / O. DUTARTRE / F. HUGUET /
D. BABIN / L. COUET

Excusés : S. DESAMBLANC

Non Excusé :

Début de réunion : 19 h 15 en présence de l'adjoint M Leclerc, Mme Ott et Laurent Thieux.

Accueil des **20** personnes présentes réalisé par le président S. Stocker

Présentation du rapport moral (Président : S. Stocker)

L'introduction du président commence par l'information indiquant que le nombre de licenciés tourne autour d'un million au niveau national. La FFT souhaiterait atteindre la barre des 1,5 millions d'ici quelques années. Chiffre difficilement compréhensible lorsqu'on se réfère aux chiffres des années passées. La tendance est plutôt à la baisse. L'AS Montlouis tennis se porte bien puisqu'elle est sur la pente inverse. Nous sommes passés de 190 adhérents en 2018 à 201 adhérents cette année. On constate quand même au sein de la section, une baisse des effectifs au niveau féminin. Pourtant la FFT et donc les clubs essayent de diversifier leur offre pour attirer et fidéliser ce public. A suivre...

Le président aborde la question du bénévolat. Si la bonne santé du club n'est plus à prouver, elle le doit aux membres du bureau et aux bénévoles / volontaires qui œuvrent à chaque manifestation. Mais tout le monde s'essouffle et il en va de la vie du club que chaque adhérent puisse prendre part aussi à la vie du club pour soulager les acteurs actuels.

Le président met en avant ensuite :

- **La formation** :

- L'école de tennis continue d'avoir une bonne réputation dans le département,
- La plupart des jeunes de l'école de tennis ont continués de progresser et cela à tous les niveaux (NC, 3^{ème} ou 2nd série),
- Le travail fait par le BE (Clément Debackere aidé d'Olivier Dutartre et des éducateurs) porte ses fruits,
- Les parents jouent aussi un rôle dans la formation (Enfant / Parents / Educateur).

- **Les compétitions** :

- Objectif affiché de vouloir faire monter toutes les équipes hommes et femmes au cours de la saison.

- **Les animations** : Tout au long de l'année des animations sont organisées par la section :

- Tournoi des Pompiers,
- Touraine primeur,
- Tennis Form,
- Fête de Noël,
- Galette des rois,
- Tournoi des 3 raquettes,
- 2 TMC,
- Soirée Paëlla de fin de saison.

- **Les finances**

- Achat de matériels pédagogiques,
- Nouvelle plaquette du club,
- Offrir à chaque jeune de l'école de tennis un maillot du club afin de concrétiser l'attachement des enfants au club,
- Augmentation de 5€ des licences pour continuer d'offrir des meilleures conditions de jeux

- **Les projets / investissements**

- Volonté de continuer les investissements,
- Nouvelle solution de badgeage,
- Retour de Geoffrey (ancien BE) et pourrait participer à différents projets,
- Cette année, les deux courts intérieurs ont été refait,
- Pour les années à venir, il devient urgent d'agrandir le club-house.

En conclusion, le président insiste sur le fait que le club de Montlouis s'inscrit dans une dynamique où se mêlent le loisir, la compétition et la convivialité. Montlouis est reconnu comme un club où il fait bon « venir jouer au tennis ». Le président remercie les sponsors du club.

Un mot particulier sur la collaboration avec la mairie. Par le passé, il y a eu quelques incompréhensions mais avec les années, l'entente et la compréhension s'est installée pour le bien du tennis à Montlouis.

Présentation du rapport financier (Trésorier : F. Huguet)

Cette année, le poste des recettes à vue son chiffre croître avec :

- L'augmentation du nombre de licenciés,
- La création de nouveaux tournois (TMC),
- La clôture d'un compte titre.

Au niveau des dépenses, les éléments suivants ont eu pour effet d'accroître le montant consacré à ce poste :

- Investissements (équipements et matériel pédagogique),
- Meilleur défrayement des bénévoles,
- Plus d'achats avec les nouvelles animations.

L'année dernière, le club avait touché une subvention pour la réfection des courts extérieurs. L'accord avec la FFT prévoyait que c'était le club qui touche ce montant. Cet argent va être versé à la mairie à la suite de la rénovation des courts intérieurs. Il s'agissait d'un accord qui avait été conclu avec la mairie.

L'ASM Tennis a vu sa subvention « ASM » augmentée à la suite de la définition de nouveaux critères.

Vote des 2 rapports (

Il est procédé au vote du rapport moral et financier. Les deux ont été adoptés à l'unanimité.

Bilan sportif

Une bonne saison au niveau sportif.

- **Compétition Hiver** : Au niveau « Hommes », la perte de 2 joueurs de seconde série et l'inscription au championnat « Inter-Départemental » ont eu pour effet de rendre ce championnat difficile pour les 3 équipes hommes. Les équipes 2 et 3 sont descendus d'une division. Au niveau des équipes « Femmes », l'équipe 1 monte. Les autres se maintiennent.
- **Compétition Printemps** : Les équipes « Hommes » 1, 2 et 3 ont été confrontées au même problème que celui évoqué lors de la compétition Hiver. Malgré cela, les équipes se sont maintenues. Pour les « Femmes », la montée de l'équipe 1 a été loupé de rien.

Pour la saison prochaine, l'objectif est toujours de faire monter les jeunes et de viser la montée pour les différentes équipes.

Tiers sortant

Cette saison, 2 personnes composent le contingent des personnes sortantes :

- Stéphane Ricaud et Julien Bourderieux.

Les deux se représente et ont été reconduit à l'unanimité.

Tiers entrant

Lucas Babin a été sollicité par le président pour intégrer le bureau. Lucas a accepté l'offre et a été élu à l'unanimité.

Mot de la Mairie

Intervention Mr Leclerc, adjoint aux sports, qui rappelle le soutien et l'implication de la ville pour le développement du Tennis à Montlouis. La preuve en étant faites avec la réfection des 2 courts intérieurs.

Pour la saison prochaine quelques travaux vont être réalisés au niveau des éclairages extérieurs. Ils ont pris notes des demandes concernant : l'agrandissement du club house, la réfection du système de badgeage.

Il encourage la section à continuer sur cette dynamique et à ne rien changer à l'état d'esprit et l'engagement des bénévoles qui l'animent.

Questions/Réponses

- Accès handicapé : des travaux vont être réalisés au niveau du parking et de l'allée qui conduit au club-house.
- Toiture : les travaux sont derrière nous et devraient être pérennes. A surveiller sur les prochains mois.
Nb : le litige avec l'ancienne entreprise a été réglé.
- Remplacement des poubelles : la demande a été prise en compte.
- Gouttières : elles sont à changer mais surtout à nettoyer régulièrement par les services municipaux car en hauteur (surtout à l'automne).
- Grillages extérieurs : A quand la seconde moitié ? Demande prise en compte.
- Eclairage intérieur : Penser à remplacer les néons par des leds.

Le nouveau bureau se réunira prochainement pour procéder à l'élection des différents postes.

La séance est levée à 20h15 et laisse place au verre de l'amitié.

Secrétaire
Stéphane RICAUD

Président
Serge STOCKER